

**Election au Comité Directeur - Assemblée Générale F.F.T.A.
Samedi 28 mars 2009**

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires, la Fédération présente la liste des candidats au Comité Directeur de la F.F.T.A. et leur programme (joint en annexe). Les listes et programmes sont également disponibles sur le site internet www.fft.fr

IMPORTANT : OPERATIONS DE VOTES

Les délégués des clubs, élus au cours des assemblées générales de Ligues, prenant part aux votes lors de l'Assemblée Générale de la F.F.T.A. le samedi 28 mars 2009, **seront invités à présenter leur licence en cours de validité ainsi qu'une pièce d'identité.**



FFTA

Fédération Française
de Tir à l'Arc

Lettre aux Clubs

www.fft.fr

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE F.F.T.A.

Samedi 28 mars 2009

Novotel Atria Paris Charenton

5 place des Marseillais

94227 CHARENTON LE PONT CEDEX

ORDRE DU JOUR & PROGRAMME

8h30 Accueil des délégués, remise des dossiers, réception et validation des représentants.

9h30 Ouverture par le Président - Mot des invités

Rapport moral par le Secrétaire Général

Mise à l'honneur de nos Champions

Bilan de l'Olympiade

Rapport du trésorier

Rapport du commissaire aux comptes

Résolution - Votes

Présentation et adoption du Budget Prévisionnel

Instructions sur les modalités de votes

12h00 Apéritif - Déjeuner

13h30 Ouverture des bureaux de votes (durant le repas)

14h30 Honorons nos dirigeants

15h00 Fermeture des bureaux de votes

15h30 Proclamation des résultats

Clôture de l'Assemblée Générale par le nouveau Président

Procédure d'inscription aux championnats de France 2009

Voici les modalités de participation aux différents championnats de France 2009. Elles sont résumées dans le dépliant ci-joint.

Nous attirons votre attention sur le service : «**Inscriptions automatisées aux Championnats de France**». Il s'agit de permettre aux archers de se pré inscrire simplement sur internet sans avoir à acquitter leur inscription immédiatement. Les clubs ayant adhéré à ce service seront prélevés d'un montant global en fonction du nombre de participants. Une rubrique à ce sujet est disponible sur le site internet fédéral www.ffta.fr – dans les univers des disciplines* puis «**Inscriptions automatisées aux Championnats**».

Par ailleurs, **un accusé de pré inscription sous forme d'E-mail ou SMS est proposé**. L'archer pourra, s'il le souhaite, être prévenu lors de l'arrêt du classement sélectif, de sa sélection ou non au championnat de France. Au préalable, ses coordonnées (mobile personnel, e-mail personnel) devront être renseignées dans les champs prévus à cet effet dans la fiche signalétique :

- Club : Extranet fédéral
- Licencié : Espace licencié.

Deux systèmes de consultation sont actuellement disponibles pour vous permettre de suivre les classements :

Internet : www.ffta.fr
Audiotel : 08.92.68.18.70 (0,34 € par minute)

Le club n'a pas opté pour l'inscription automatisée ? il reste la possibilité d'utiliser le mode d'inscription habituel : chèque + coupon de pré inscription.

L'agenda de l'archer 2009 et le site internet fédéral vous donneront de plus amples informations le cas échéant.

AGENDA DE L'ARCHER ET CAMPAGNE D'ABONNEMENT SPECIALE CLUBS

La 2^{ème} édition de l'Agenda de l'Archer vient d'être adressée à tous les abonnés à notre magazine « le Tir à l'Arc ». Nous avons jugé important que cet outil soit diffusé à tous les clubs, afin de permettre à chaque acteur de notre fédération d'en connaître le contenu et pourquoi pas de l'utiliser dans le futur comme moyen de promotion d'un événement.

L'un de nos souhaits est que chaque club soit destinataire d'un abonnement au minimum à la revue fédérale. Nous vous proposons aujourd'hui, si cela n'est pas déjà chose faite, d'abonner votre club à un tarif préférentiel pour 1 ou pour 5 abonnements :

1 abonnement : 22,00€ 5 abonnements : 100,00€

Vous pourrez ainsi mieux faire connaître le magazine de la FFTA au sein de votre club ou à vos partenaires privés ou publics pour mieux promouvoir le tir à l'arc auprès d'eux.

Bulletin d'abonnement Spécial Club

Les abonnements peuvent être souscrits à une ou à plusieurs adresses.

CLUB : _____ **N° d'Agrément :** _____

	Organisme (*)	Nom - Prénom	Adresse - CP - Ville
Abonnement 1			
Abonnement 2			
Abonnement 3			
Abonnement 4			
Abonnement 5			

* collectivité, société, partenaire...

Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Tir à l'Arc

Entourée par les meilleurs spécialistes de chaque discipline du tir à l'arc, la rédaction traite les sujets sous la forme de dossiers, de reportages, de brèves [...] en les développant de manière précise, concise et documentée.

A noter que l'**Agenda de l'Archer**, un outil au service des archers et des clubs, est routé gratuitement aux abonnés avec le premier numéro de l'année. Un poster peut éventuellement être joint à la parution d'un numéro.

5 bonnes raisons de pratiquer le tir à l'arc

A l'initiative de la Commission Médicale de la FFTA, un dépliant visant à communiquer sur les indications et contre-indications à la pratique du tir à l'arc vient d'être édité. Il s'adresse principalement aux médecins et sera inclus dans les kits promotionnels destinés aux clubs.